

Et si l'on changeait les règles et rougissait sans honte ?

On ne les a pas choisies et parfois elles nous pourrissent la vie ... Elles fatiguent, s'accompagnent de douleurs, s'éternisent ou arrivent sans prévenir. 50 % d'entre nous souffrent, souvent en silence, se gavent de comprimés pour aller travailler.

Et si l'on changeait les règles et rougissait sans honte ?

2.250 jours

C'est le nombre moyen de jours pendant lesquels, au cours de sa vie, une femme aura ses règles. Plus de 6 ans de saignements, dont une grande partie sur le lieu de travail...

8.000 €

C'est le montant minimum des dépenses liées aux règles au cours de la vie d'une femme. Cette somme peut atteindre les 20 000 € selon l'abondance et les douleurs rencontrées.

Depuis août dernier, l'Ecosse est le premier pays au monde à avoir mis en place la gratuité totale des protections périodiques. Dans certaines écoles, ces dispositifs existent également. Les lignes commencent donc à bouger pour lutter contre la précarité menstruelle.

il est impératif que l'Etat employeur comme les entreprises s'engagent pleinement dans la lutte contre cette précarité menstruelle, qui concerne 2 millions de femmes en France, de manière volontariste pour faciliter la distribution des protections hygiéniques sur les lieux de travail.

Alors que l'inflation fait rage et qu'elle impacte fortement le pouvoir d'achat de chacun, les femmes, plus confrontées à la précarité et dont le salaire moyen reste toujours inférieur à celui des hommes, n'ont pas à rogner sur leurs protections hygiéniques au risque de mettre leur santé en danger.



Les règles, toujours considérées comme un sujet tabou, sont pourtant un élément important de l'égalité entre les femmes et les hommes.

La CGT entend interpeller les employeurs pour demander la mise à disposition de tampons et serviettes hygiéniques dans tous les sanitaires dédiés aux femmes.



Mettre fin aux jours de carence et améliorer la prise en charge médicale.

Lorsque l'on souffre de règles douloureuses, travailler peut-être impossible, notamment lorsque l'on exerce un métier physique, avec des postures pénibles. La fatigue et les modifications hormonales, influent sur l'énergie, la concentration, les émotions ...

Les règles ne doivent plus être taboues. Les femmes ne peuvent pas aller au travail en se gavant de comprimés et en cachant leurs douleurs.

Pour protéger les femmes dans cette situation, sans les stigmatiser ni rompre le secret médical, la CGT ne revendique pas de droit à congé spécifique mais demande tout simplement la fin des jours de carence existants en cas d'arrêt maladie.

Pour celles qui souffrent de règles douloureuses et sont contraintes à des arrêts maladies courts mais répétés, la pénalisation est d'autant plus criante !

Encore trop souvent banalisées et minimisées, l'endométriose et les règles douloureuses doivent être aussi mieux dépistées et traitées par la médecine de ville et la médecine du travail. Le rôle de la médecine du travail est central pour permettre un aménagement du poste et des conditions de travail des femmes concernées !

Pour une égalité professionnelle réelle, supprimons les jours de carence et prenons en compte la santé menstruelle !



L'égalité professionnelle, ça n'est pas que le 8 mars !

